

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 28 mai 2008 - 9 h 30

« Egalité entre hommes et femmes, droits familiaux et conjugaux : le contexte sociologique »

Document N°6

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

La charge de travail professionnel et domestique des femmes :
cinquante années d'évolution

Données Sociales 2002-2003, INSEE

Alain Chenu (INSEE-CREST)

La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution

Alain Chenu*

En un demi-siècle, la diminution de la durée du travail domestique féminin est de l'ordre de deux heures et demie par jour, pour les femmes vivant en couple. Elle a été rendue possible par l'extension de la civilisation industrielle et par une lente évolution vers une plus grande symétrie des rôles masculins et féminins. La durée totale du travail, professionnel et domestique, était sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes dans les années soixante, en 1998 l'excédent féminin a disparu. L'essor de l'habitat pavillonnaire a alourdi la charge du travail domestique, mais la diminution du nombre d'enfants et l'élévation des niveaux de formation ont joué dans le sens d'un allègement.

De 1947 à 1998, l'Ined puis l'Insee ont effectué en France six enquêtes, espacées d'une dizaine d'années environ, permettant de caractériser les emplois du temps des femmes. On peut ainsi mesurer - de manière assez approximative, eu

égard aux fluctuations dans la méthodologie des enquêtes - un demi-siècle d'évolution de la charge totale de travail des femmes et de ses deux composantes, travail professionnel et travail domestique. L'étude sur cette longue période n'est possible que dans

le champ des femmes vivant en couple, en zone urbaine, âgées de moins de 47 ans. La comparaison avec les emplois du temps masculins ne peut être effectuée que de 1966 à 1998. Elle met en relief une diminution limitée, déjà notée dans d'autres études françai-

* Alain Chenu fait partie du Laboratoire de sociologie quantitative du Crest à l'Insee.

ses (*Pour en savoir plus* : Brousse, 1999) et comparatives (*Pour en savoir plus* : Gershuny, 2000), de la différenciation des emplois du temps selon le sexe. Elle fait aussi apparaître, chez les hommes comme chez les femmes, une tendance à l'allègement des charges de travail pesant sur les personnes les moins diplômées.

En un demi-siècle, chaque jour, environ deux heures et demie de travail en moins

La charge de travail des femmes a massivement diminué : très schématiquement, de onze heures par jour vers 1950 elle est passée à huit heures et demie environ en 1998 (*figure 1*). Les femmes sans enfant ont gagné un peu moins de deux heures, les mères d'un ou deux enfants, deux heures et demie, celles qui en ont trois ou plus, près de trois heures et demie. Les charges de travail en fonction du nombre d'enfants tendent à s'égaliser : dans les années cinquante, les mères, quel que soit le nombre de leurs enfants, travaillaient environ une heure de plus par jour que leurs homologues sans enfant ; par la suite l'écart s'est réduit à trois quarts d'heure environ ; et en 1998 les femmes sans enfant travaillent autant que les mères de famille.

L'incidence d'un enfant supplémentaire sur la baisse de la quantité de travail professionnel fourni était particulièrement forte, en 1958 et 1974, pour le passage du premier au deuxième enfant, en 1986 et 1998 c'est du deuxième au troisième enfant qu'elle est plus marquée (*figure 2*).

La baisse générale de la durée totale du travail résulte de deux mouvements opposés d'ampleur inégale : faible progression de la durée du travail professionnel d'une part, forte diminution de celle du travail domestique d'autre part (*figure 1*). Les gains sur le temps domestique ont été convertis en travail professionnel, et surtout en temps libre supplémentaire. La part du travail professionnel dans le temps de travail total des femmes a progressé, à des irrégularités près, quel que soit le nombre d'enfants à charge (*figure 3*). De l'immédiat après-guerre aux années soixante, la proportion de femmes au foyer s'était accrue parmi les mères de deux enfants ou plus, et avait diminué chez les femmes sans enfant (*figure 4*). Ultérieurement, elle a diminué quel que soit le nombre d'enfants. À partir de 1986, un fort effet de seuil se manifeste entre le deuxième et le troisième enfant - un enfant de plus signifie une progression du taux de femmes au foyer de l'ordre de 10 % pour le premier enfant, 10 % également pour le deuxième, et de plus de 20 % pour le troisième. Auparavant, c'est entre le premier et le deuxième enfant que l'écart était le plus fort.

Les échantillons de l'Ined (1947 et 1958) sont constitués de strates dont la taille a été fixée *a priori*, et non pas observée : femmes mariées sans enfant, mères d'un enfant, de deux enfants, et de trois enfants ou plus (*Pour en savoir plus* : Stoetzel, 1948, Girard, 1958). Cette optique, qui privilégie la perspective de l'étude des effets de la charge de famille sur l'emploi du temps des femmes, ne permet pas de mesurer l'emploi du temps moyen de l'ensemble des femmes mariées. Mais il est possible de calculer des emplois du temps théoriques,

Figure 1 - Charge de travail des femmes selon le nombre de leurs enfants (1947-1998) en heures par jour

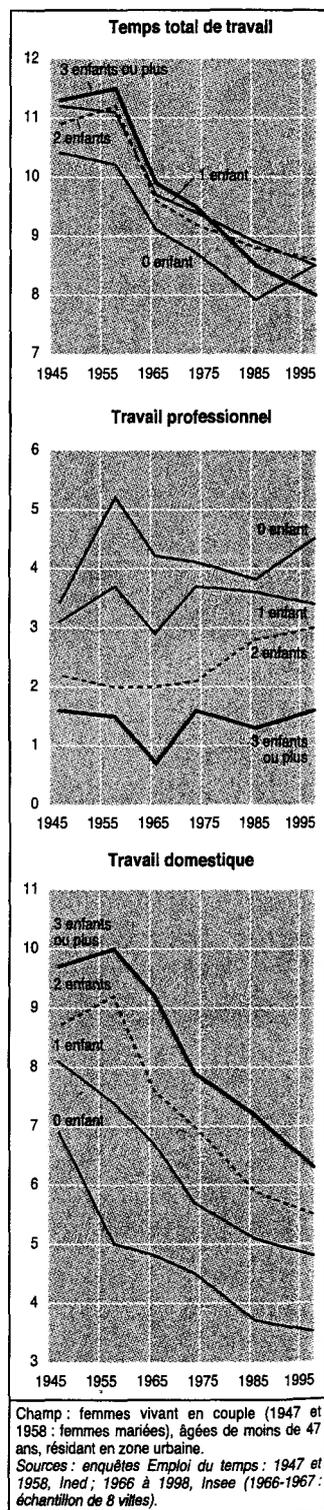


Figure 2 - Charges de travail des femmes vivant en couple, selon le nombre d'enfants (1947-1998)

en heures par jour

		Ensemble des femmes						Femmes en emploi						Femmes au foyer					
		1947	1958	1966	1974	1986	1998	1947	1958	1966	1974	1986	1998	1947	1958	1966	1974	1986	1998
Durée totale du travail	0 enfant	10,4	10,2	9,1	8,7	7,9	8,5	13,6	11,0	9,7	9,3	8,2	8,6	8,2	7,9	7,5	6,6	6,0	6,8
	1 enfant	11,2	11,1	9,7	9,4	8,9	8,5	13,2	11,9	10,8	10,0	9,6	8,9	10,6	10,2	8,6	7,8	6,9	6,7
	2 enfants	10,9	11,2	9,6	9,2	8,8	8,6	13,0	11,9	10,9	10,0	9,4	9,1	10,5	10,9	8,9	8,5	7,7	7,2
	3 enf. ou +	11,3	11,5	9,9	9,5	8,5	8,0	13,3	12,0	10,8	11,1	9,2	8,6	11,2	11,1	9,7	8,8	8,3	7,5
	Ensemble	///	///	9,6	9,2	8,6	8,5	///	///	10,5	9,9	9,1	8,8	///	///	9,0	8,2	7,5	7,2
Travail professionnel	0 enfant	3,4	5,2	4,2	4,1	3,8	4,5	7,1	7,2	5,8	5,5	5,0	5,6	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	0,0
	1 enfant	3,1	3,7	2,9	3,7	3,6	3,4	6,9	6,4	5,8	5,4	5,3	4,8	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
	2 enfants	2,2	2,0	2,0	2,1	2,8	3,0	6,4	5,3	5,5	4,5	4,7	4,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
	3 enf. ou +	1,6	1,5	0,7	1,6	1,3	1,6	6,4	4,9	5,3	5,4	4,1	3,9	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
	Ensemble	///	///	2,3	3,1	3,4	3,7	///	///	5,7	5,2	5,0	4,8	///	///	0,1	0,1	0,1	0,1
Travail domestique	0 enfant	6,9	5,0	4,8	4,5	3,7	3,5	6,5	3,9	3,9	3,8	3,3	3,0	8,0	7,8	7,1	6,5	5,8	6,8
	1 enfant	8,1	7,4	6,7	5,7	5,1	4,8	6,3	5,6	5,0	4,7	4,3	4,1	10,5	10,2	8,5	7,8	6,8	6,6
	2 enfants	8,7	9,2	7,6	7,0	5,9	5,5	6,6	6,7	5,4	5,5	4,6	4,7	10,4	10,8	8,8	8,3	7,5	7,1
	3 enf. ou +	9,7	10,0	9,2	7,9	7,2	6,3	6,9	7,1	5,5	5,6	5,1	4,7	11,1	11,1	9,7	8,8	8,2	7,5
	Ensemble	///	///	7,3	6,1	5,3	4,9	///	///	4,8	4,7	4,1	4,0	///	///	8,9	8,1	7,4	7,1

Champ : population urbaine non étudiante âgée de moins de 47 ans (1947 et 1958, couples mariés ; 1966 à 1998, couples mariés ou cohabitant).
Sources : enquêtes Emploi du temps, 1947 et 1958 Ined, 1966 à 1998 Insee.

Figure 3 - Part du travail professionnel dans le temps total de travail des femmes selon leur nombre d'enfants

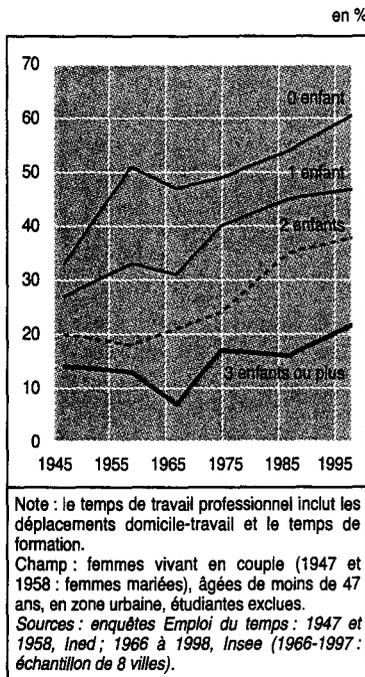
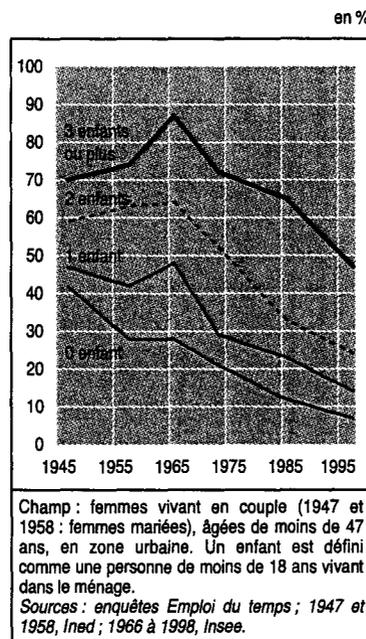


Figure 4 - Proportion de femmes au foyer selon leur nombre d'enfants (1947-1998)



correspondant à l'hypothèse selon laquelle la répartition des femmes en fonction du nombre de leurs enfants serait restée fixe tout au long du demi-siècle étudié, identique à celle observée en 1974, soit 24 % de femmes sans enfant, 31 % avec un enfant, 25 % avec deux et 20 % avec trois ou plus. De 1966 à 1998, la baisse de la charge de travail aurait été un peu plus faible sous cette hypothèse, que celle qui a été constatée : la diminution du nombre d'enfants a, en effet, joué dans le sens d'un allègement de la charge de travail des femmes (figure 5). De 1947 à 1998, si la taille des familles était restée constante, la charge totale de travail aurait diminué de deux heures et demie. La durée du travail professionnel aurait progressé d'environ trois quarts d'heure. Celle du travail domestique aurait diminué de plus de trois heures et quart, soit d'un peu plus d'un tiers.

Figure 5 – Évolution des charges de travail des femmes vivant en couple avec le nombre de leurs enfants supposé constant (1947-1998)

	en heures par jour					
	1947	1958	1966	1974	1986	1998
Travail total						
Durée observée	///	///	9,6	9,1	8,4	8,2
Durée sous l'hypothèse de stabilité des charges de famille (distribution selon le nombre d'enfants en 1974)	10,9	11,0	9,5	9,1	8,6	8,4
Travail professionnel						
Durée observée	///	///	2,3	3,1	3,4	3,7
Durée sous l'hypothèse de stabilité des charges de famille	2,7	3,2	2,6	3,1	3,0	3,2
Travail domestique						
Durée observée	///	///	7,3	6,1	5,0	4,5
Durée sous l'hypothèse de stabilité des charges de famille	8,3	7,8	6,9	6,1	5,4	5,0

1. Hypothèse de stabilité des charges de famille : la répartition des femmes en fonction du nombre de leurs enfants reste fixe tout au long du demi-siècle étudié (24 % de femmes sans enfant, 31 % avec un enfant, 25% avec deux et 20 % avec trois ou plus).

Lire ainsi : de 1966 à 1998, la charge de travail domestique des femmes, si le nombre d'enfants était resté constant, aurait baissé un peu moins que ce qui a été observé.

Champ : femmes vivant en couple, âgées de moins de 47 ans, habitant en zone urbaine.

Sources : enquêtes *Emploi du temps*, 1947 et 1958 Ined, 1966 à 1998 Insee.

Figure 6 – Évolution des charges de travail des hommes et des femmes vivant en couple (1966-1998)

		1966	1974	1986	1998
Durée du travail (en heures par jour)					
Hommes	Travail total	9,3	8,5	8,2	8,4
	Travail professionnel	7,6	6,7	6,1	6,2
	Travail domestique	1,7	1,8	2,1	2,1
	dont cuisine, linge, ménage	0,4	0,5	0,6	0,6
Femmes	Travail total	9,6	9,2	8,6	8,5
	Travail professionnel	2,3	3,1	3,4	3,7
	Travail domestique	7,3	6,1	5,2	4,7
	dont cuisine, linge, ménage	4,3	3,7	3,2	2,8
Part des femmes dans le travail total des couples (en %)					
Travail total		51	52	51	50
Travail professionnel		23	32	36	38
Travail domestique		81	77	71	69
dont cuisine, linge, ménage		92	89	84	83

Champ : hommes et femmes vivant en couple, habitant en zone urbaine (femmes âgées de moins de 47 ans, hommes de moins de 50 ans).

Source : Insee, enquêtes *Emploi du temps*.

Emplois du temps féminins et masculins : une convergence limitée

La diminution massive de la durée du travail domestique féminin a été rendue possible par l'extension de la civilisation industrielle, qui a allégé le fardeau des courses grâce au réfrigérateur, de l'entretien du linge grâce à la machine à laver et aux couches à jeter, de la cuisine grâce aux produits préparés et au lave-vaisselle, etc. Elle doit peu à un engagement accru des hommes : les tâches ménagères étaient et restent principalement féminines, même si la spécialisation selon le genre s'est atténuée. Les emplois du temps masculins, rappelons le, ne sont connus que par les enquêtes Insee de 1966 à 1998 (figure 6).

La part des femmes dans le total des heures de travail professionnel fourni par les hommes et femmes vivant en couple passe, en 32 ans, de 23 % à 38 %. La durée du travail domestique masculin progresse faiblement de 1966 à 1986 et se stabilise ensuite, que ce soit pour les activités du cœur du travail domestique – cuisine, entretien du linge, ménage – ou pour les autres activités domestiques. En 1966, les femmes fournissaient 81 % du temps de travail domestique dépensé dans les couples, en 1998 leur part est passée à 69 %. Pour les activités de cuisine, entretien du linge et ménage (les tâches qui reviennent le plus souvent, qui sont généralement perçues comme des corvées, et qui sont aussi les plus considérées comme exclusivement féminines), la part des femmes passe de 92 % à 83 % ; de fait celle des hommes a approximativement doublé, de 8 % à 17 %.

Figure 7 – Les déterminants de la charge de travail professionnel et domestique des hommes et femmes vivant en couple (1974, 1986, 1998)

en heures et minutes par jour

		1974	1986	1998
Hommes	<i>Situation de référence</i>	8 h 26 ***	7 h 40 ***	7 h 10 ***
Âge	18 à 24 ans	ns	ns	- 64 **
	25 à 34 ans	Réf.	Réf.	Réf.
	35 à 44 ans	ns	ns	ns
	45 à 54 ans	ns	ns	ns
Nombre d'enfants	Sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.
	Un enfant	20 *	14 *	ns
	Deux enfants	24 *	22 *	ns
	Trois enfants ou plus	ns	24 *	ns
Habitat	Immeuble collectif	- 21 *	- 37 ***	- 38 ***
	Maison individuelle	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme	Sans diplôme, CEP	Réf.	Réf.	Réf.
	CAP, BEP, BEPC	ns	33 ***	56 ***
	Bac. ou plus	- 26 *	58 ***	78 **
R ²		0,34	0,36	0,30
Effectif		1 639	2 982	2 195
Femmes	<i>Situation de référence</i>	8 h 57 ***	8 h 00 ***	7 h 29 ***
Âge	18 à 24 ans	ns	- 56 ***	ns
	25 à 34 ans	Réf.	Réf.	Réf.
	35 à 44 ans	ns	ns	23 **
	45 à 54 ans	ns	15 *	33 **
Nombre d'enfants	Sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.
	Un enfant	34 **	49 ***	ns
	Deux enfants	30 **	49 ***	22 *
	Trois enfants ou plus	34 *	36 ***	ns
Habitat	Immeuble collectif	ns	- 19 ***	ns
	Maison individuelle	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme	Sans diplôme, CEP	Réf.	Réf.	Réf.
	CAP, BEP, BEPC	ns	16 **	31 ***
	Bacc. et plus	ns	ns	40 ***
R ²		0,16	0,21	0,19
Effectif		1 715	3 329	2 366

Champ : personnes de 18 à 54 ans vivant en couple en zone urbaine. Les couples comptant au moins un(e) étudiant(e) ou un retraité(e) sont exclus.

Lire ainsi : pour un homme âgé de 25 à 34 ans, sans enfant, vivant en maison individuelle, sans diplôme, la durée quotidienne du travail professionnel et domestique est de 8 h 26 en 1974. Pour un homme présentant les mêmes caractéristiques mais vivant en immeuble collectif, elle est de 8 h 26 - 21 minutes, soit 8 h 05.

Significativité : ns, non significatif ; ***, p<0,001 ; **, p<0,01 ; *, p<0,1.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps.

La durée totale du travail était sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes, en 1998 l'excédent féminin n'est plus que de cinq minutes par jour environ.

Les déterminants des charges de travail des hommes et femmes vivant en couple

Des techniques statistiques de régression multiple permettent de décomposer les effets sur la durée du travail de différentes variables socio-démographiques : âge, nombre d'enfants, type d'habitat (immeuble collectif ou maison individuelle), jour de la semaine ou niveau de diplôme. On les applique aux enquêtes de 1974 à 1998 (l'enquête de 1966 est écartée en raison d'une représentativité géographique insuffisante) en élargissant la palette des âges aux 18-54 ans et en ajustant séparément les deux sexes et les trois enquêtes. Par souci de simplification, on ne présente pas les résultats concernant le jour de la semaine, dont la contribution à la qualité des modèles est importante mais dont les effets diffèrent peu d'une enquête à une autre ; les chiffres portent donc sur une journée moyenne (figure 7).

Les effets de l'âge sont plus marqués en 1998 qu'en 1974, et les charges les plus lourdes se sont déplacées vers les plus âgés, chez les femmes comme chez les hommes.

Les effets du nombre d'enfants sont nettement plus marqués chez les femmes que chez les hommes, mais pour les uns et les autres ils s'atténuent en 1998. Chez les femmes, un enfant de plus signifie une augmentation

de la charge de travail domestique, mais en contrepartie le travail professionnel est allégé d'autant, alors qu'autrefois la substitution n'était que partielle.

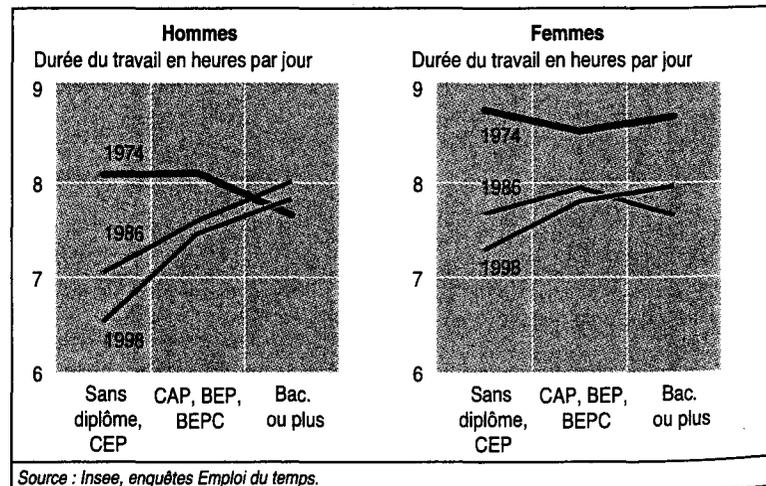
Le type d'habitat a une plus forte incidence sur les emplois du temps des hommes que sur ceux des femmes : les hommes vivant en maison individuelle travaillent nettement plus (environ une demi-heure par jour en moyenne) que ceux qui habitent un immeuble collectif. Des calculs non reproduits ici montrent qu'en pavillon les hommes travaillent davantage, professionnellement d'une part, et qu'ils effectuent plus de bricolage et de jardinage d'autre part. Si l'on considère bricolage et jardinage comme du loisir plutôt que comme du travail domestique, les écarts sont du même ordre que pour les femmes. Chez les femmes, le surplus de travail lié à la vie en pavillon n'est que d'un quart d'heure environ (la différence avec un immeuble collectif n'est significative qu'en 1986). La part du travail domestique féminin est significativement plus

forte en pavillon. Le monde pavillonnaire constitue davantage que l'appartement en immeuble collectif une sorte de cocon au sein duquel la division traditionnelle des rôles masculins et féminins est forte.

Les plus fortes charges de travail pèsent sur les plus diplômé(e)s

L'effet du diplôme se modifie très sensiblement au fil du temps. En 1974, les hommes titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre plus élevé travaillaient significativement moins que les moins diplômés ; en 1998 la situation s'inverse : les plus diplômés travaillent nettement plus que les moins diplômés. Parmi les femmes, la charge de travail était à peu près indépendante du niveau de diplôme en 1974. En 1998, elle progresse très significativement avec le niveau de diplôme (figure 8). Ce renversement chez les hommes ou cette apparition chez les femmes du gradient du temps de

Figure 8 – Effets nets du niveau de diplôme sur la durée du travail total (professionnel et domestique) des hommes et des femmes vivant en couple



Encadré

Les enquêtes sur les emplois du temps

Les enquêtes sur les emplois du temps sont les seules à comporter des informations sur des activités non institutionnalisées telles que les loisirs et le travail domestique. Elles sont donc incontournables dans toute étude des charges totales de travail – professionnel et domestique – qui pèsent sur les femmes et sur les hommes.

En France, l'Ined (Institut national d'études démographiques) en a réalisé deux en 1947 et 1958 auprès des femmes mariées vivant dans des zones urbaines, l'Insee, quatre depuis 1966 (1966-1967; huit villes; 1974; France urbaine; 1986; population totale de 18 ans ou plus; 1998, population totale de 15 ans ou plus) (figure 9). Pour les enquêtes de l'Ined, seules sont disponibles les informations apparaissant dans les publications de l'époque (Pour en savoir plus : Stoetzel, 1948, Girard, 1958). Pour celles de

l'Insee (Pour en savoir plus: Lemel, 1973, Huet, Lemel et Roy, 1978, Grimler et Roy, 1987, Dumontier et Pan Ke Shon, 2000), les données individuelles sont accessibles.

Une enquête Emploi du temps est centrée sur un carnet d'activités, c'est-à-dire sur un questionnaire ouvert au long duquel les répondants décrivent une de leurs journées dans les termes de leur choix. Les activités font l'objet d'un codage selon des nomenclatures détaillées, dont les quatre grandes rubriques sont classiquement : travail professionnel et activités assimilées (déplacements domicile-travail, études), travail domestique (cuisine, linge, ménage, courses, couture, bricolage, jardinage, soins aux enfants et aux proches, etc.), temps personnel (sommeil, repas, toilette, coiffure, etc.), temps libre.

Eu égard à la diversité des plans d'échantillonnage et des options

méthodologiques retenues, les six enquêtes réalisées par l'Ined puis par l'Insee de 1947 à 1998 forment une série qui souffre de multiples discontinuités, de sorte que seules les tendances massives peuvent être considérées comme significatives. Les réserves les plus fortes concernent l'enquête de 1947 (la méthodologie est encore hésitante, les résultats publiés sont très lacunaires) et celles de 1966 et 1967 (les huit agglomérations retenues alors ne constituent pas un échantillon représentatif de la France urbaine; le Nord et l'Est, notamment, sont surreprésentés). Le pas du carnet est passé à dix minutes pour l'enquête de 1998, ce qui entraîne une sous-estimation des activités dont la durée est souvent très courte. Le champ des enquêtes de l'Ined est celui des femmes mariées. Pour les enquêtes de l'Insee, on retient les femmes vivant en couple, qu'elles soient mariées ou non.

Figure 9 - Six enquêtes françaises sur les emplois du temps

	Ined 1947	Ined 1958	Insee 1966-1967	Insee 1974	Insee 1986	Insee 1998
Période de collecte	janvier-février 1947	mars 1958	février-mars 1966, février-mars 1967	de mai 1974 à avril 1975	de fin septembre 1985 à fin septembre 1986	de février 1998 à février 1999
Champ géographique	agglomérations françaises de 5 000 habitants ou plus	agglomérations françaises de 5 000 habitants ou plus	1966 : Arras, Besançon, Chalons, Dunkerque, Épinal, Metz. 1967 : Nîmes, Paris	communes de 2 000 habitants ou plus	ensemble du territoire métropolitain	ensemble du territoire métropolitain
Âge des répondants	18 à 46 ans	18 à 46 ans	18 à 64 ans	18 ans ou plus	18 ans ou plus	15 ans ou plus
Membre(s) du ménage remplissant un carnet	femmes mariées (4 strates selon le nombre d'enfants)	femmes mariées (4 strates selon le nombre d'enfants)	kish ¹ seuls les ménages comportant un actif au moins sont retenus.	kish ¹	kish ¹ et conjoint du kish	tous les membres âgés de 15 ans ou plus
Nombre de répondants ayant fourni un carnet	885	1 020	4 187 (2 358 en 1966 et 1 839 en 1967)	6 641	16 047 (10 373 individus-kish et 5 674 conjoints)	15 441

1. kish : individu choisi au hasard au sein du ménage, de manière à tenir compte des inégales probabilités de sélection des personnes suivant la taille du ménage auquel elles appartiennent.

travail selon le niveau de diplôme (Pour en savoir plus : Gershuny, 2000) n'est pas seulement la manifestation d'une montée du chômage ou du sous-emploi parmi les moins qualifiés : on l'observe aussi, sous une forme atténuée, parmi les actifs occupés à temps plein.

On peut voir là le signe du passage d'une société industrielle, où en moyenne les plus fortes charges de travail pèsent sur des ouvriers et plus largement sur des travailleurs assez peu qualifiés, à une société de l'information, où elles reposent de plus en plus souvent sur des travailleurs hautement qualifiés, relativement mieux rémunérés et effectuant des tâches généralement assez riches. La tendance à une baisse de la durée du travail ne concerne pas les bacheliers ou les titulaires de diplômes plus élevés. ■

Pour en savoir plus

Brousse C., « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France portrait social*, Insee, 1999.

Dumontier F., Pan Ke Shon J.-L., « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee première*, n° 675, 1999.

Dumontier F., Pan Ke Shon J.-L., « Enquête Emploi du temps 1998-1999. Description des activités quotidiennes », *Insee Résultats*, n° 693-694, 2000.

Gershuny J., « *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society* », Oxford University Press, 2000.

Girard A., « Le budget-temps de la femme mariée dans les aggloméra-

tions urbaines », *Population*, 13-4, Ined, 1958.

Grimler G., Roy C., « Les emplois du temps en France », *Premiers résultats*, n° 100, Insee, 1987.

Huet M.-T., Lemel Y., Roy C., « Les emplois du temps des citadins », Résultats provisoires de l'enquête Emploi du temps 1974-1975, *Document rectangle* (Rééd. 1982, « Archives et documents », n° 59), Insee, 1978.

Lemel Y., « Les budgets-temps des citadins », *Collections de l'Insee*, M 33, 1973.

Stoetzel J., « Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines », *Population*, 3-1, Ined, 1948.